



20 décembre, 2024

Avis concernant les travaux à venir à l'écluse 8 et les impacts sonores potentiels

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (CGVMSL) informe le public que des travaux d'infrastructure seront effectués à l'écluse 8 de Port Colborne à compter du 2 janvier 2025. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un investissement triennal de **180 millions de dollars**, annoncé le mois dernier, dans le canal Welland. Ils prévoient l'installation d'unités d'amarrage mains libres (AML) à l'écluse 8, la dernière écluse du canal à recevoir cette technologie.

La CGVMSL comprend que ces travaux peuvent entraîner des perturbations pour certains résidents et certaines entreprises locales et remercie le public de sa patience et de sa compréhension. La CGVMSL s'efforcera d'atténuer le bruit et les autres impacts dans toute la mesure du possible.

Aperçu du projet

Les travaux nécessiteront des activités de construction bruyantes. Ils se dérouleront généralement sur une période de 20 heures par jour, avec possibilité de recourir à un horaire de 24 heures si nécessaire seulement.

- La mobilisation commencera le 30 décembre 2024.
- Les travaux de cassage du béton et de forage du roc devraient commencer au début du mois de janvier 2025.
- Parallèlement aux activités de forage et de cassage du béton, des travaux de démolition à l'aide d'excavatrices sont prévus entre la mi-janvier et la mi-février 2025.
- D'autres travaux de construction non liés au forage ou à la démolition se poursuivront jusqu'à la fin du mois de mars 2025.

À propos des unités AML

Les unités AML sont des ventouses télécommandées qui maintiennent les navires en place pendant le passage des écluses. Leur installation à l'écluse 8 marque l'achèvement des travaux de modernisation dans toutes les écluses du canal Welland.

Des questions sur le projet de l'écluse 8?

Courriel: info@seaway.ca